

Législature 2017-2021

N° 117

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 15 septembre 2020**

Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 253'000.00 TTC pour le bouclage du réseau d'eau potable du village de Rueyres-les-Prés au réseau du GRAC

1. Introduction

Le PIEP (plan des infrastructures d'eau potable) communal prévoit le bouclage du réseau du village de Rueyres-les-Prés dans le but d'augmenter les conditions hydrauliques pour la défense incendie ainsi que d'améliorer les conditions d'exploitation et la sécurité d'approvisionnement pour l'ensemble du secteur (Les Planches et Rueyres-les-Prés).

Ce projet est planifié en parallèle de la liaison du village de Grandcour au réseau du GRAC (Groupement régional d'adduction d'eau de la Crête de Châtillon) à partir du secteur "Les Planches".

L'ingénierie et la réalisation de ces infrastructures de manière simultanée avec la liaison GRAC – Grandcour permettront de réduire les coûts pour la Commune.

2. Description des travaux

Le projet consiste en la pose d'une conduite en fonte ductile de diamètre 200 mm et d'une longueur de 490 mètres, dont 100 mètres dans la partie urbanisée et 390 mètres en plein champ.

3. Devis

Le montant de ce crédit d'investissement a été estimé par l'ingénieur en charge du projet de la liaison GRAC – Grandcour. Il est le suivant :

Installations de chantier	CHF	7'000.00
Terrassements	CHF	100'000.00
Canalisations	CHF	106'000.00
Réfection de chaussée	CHF	9'000.00
Frais administratifs (Permis, géomètre, etc.)	CHF	2'500.00
Divers et imprévus (5%)	CHF	11'000.00
Total HT	CHF	235'500.00
TVA 7.7 %	CHF	18'133.50
Arrondi	CHF	-633.50
Total TTC	CHF	253'000.00

4. Financement

Le montant de CHF 253'000.00 sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt le cas échéant au meilleur taux du marché. La TVA de 7.7% sera récupérée sur l'entier du montant. Ainsi, l'investissement net d'environ CHF 234'900.00 sera amorti sur une période d'utilisation d'environ 80 ans, soit 1.25% par année.

L'amortissement annuel d'environ CHF 2'940.00 sera imputé dans la rubrique 700 (approvisionnement en eau).

Les intérêts découlant d'un éventuel emprunt, pouvant actuellement raisonnablement être calculés à 2%, seraient comptabilisés dans la rubrique 940 (intérêts et amortissements).

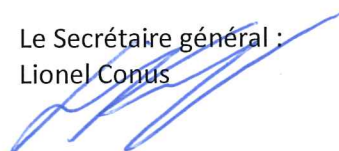
Les frais d'exploitation liés à cet investissement ne sont pas significatifs au regard de la taille globale du réseau d'eau potable communal.

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 253'000.00 TTC pour le bouclage du réseau d'eau potable du village de Rueyres-les-Prés au réseau du GRAC.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 24 août 2020.

Le Secrétaire général :
Lionel Conus



AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :



Le Syndic :
Eric Chassot

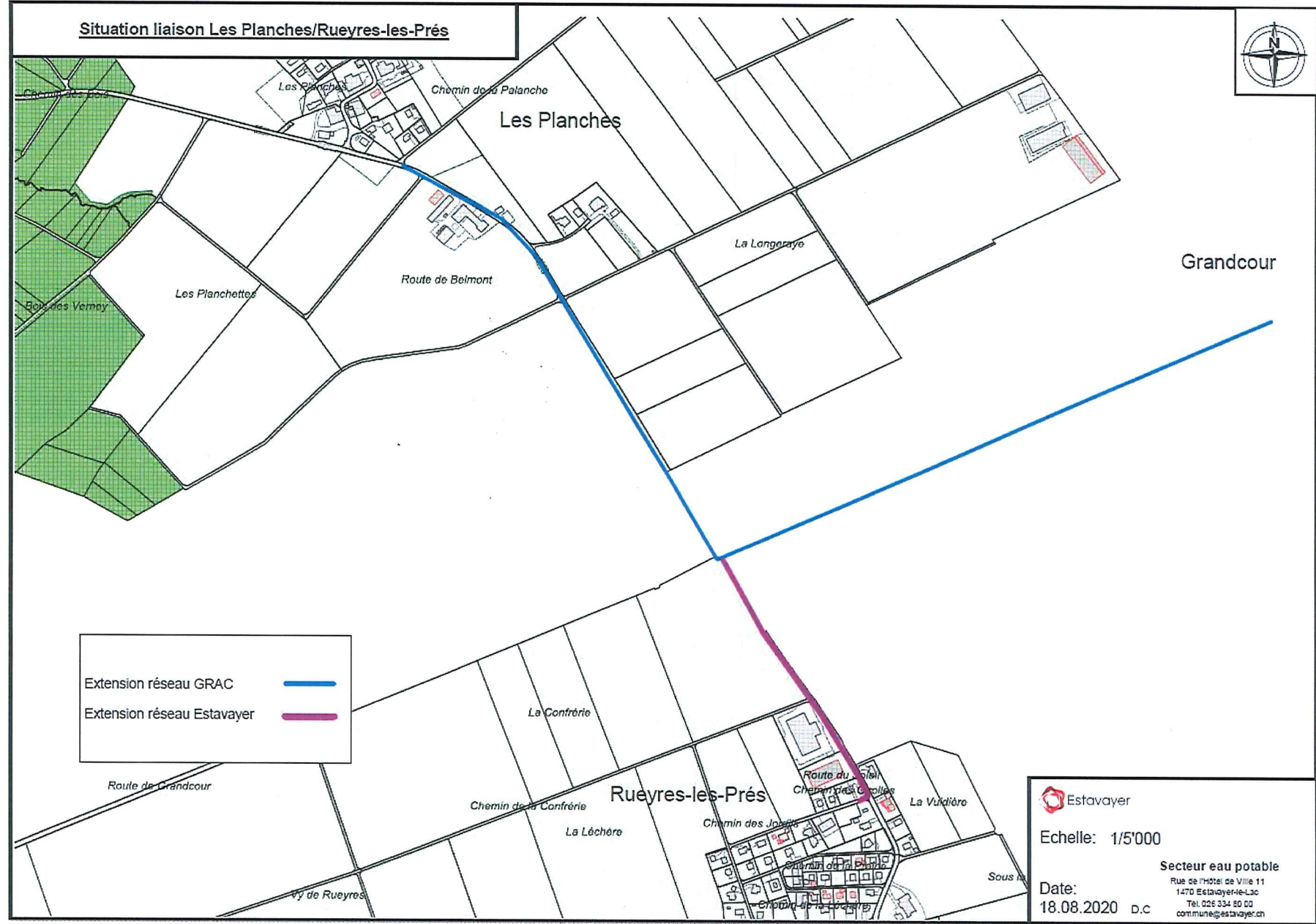


Conseiller communal responsable : Joseph Borcard, Dicastère de l'Environnement et de l'Energie

Annexe : Plan de situation



Situation liaison Les Planches/Rueyres-les-Prés



Extension réseau GRAC ————

Extension réseau Estavayer ————

Estavayer

Echelle: 1/5'000

Date: 18.08.2020 D.C

Secteur eau potable

Rue de l'Hôtel de Ville 11
1470 Estavayer-le-Lac
Tel. 026 334 80 00
com.mune@estavayer.ch